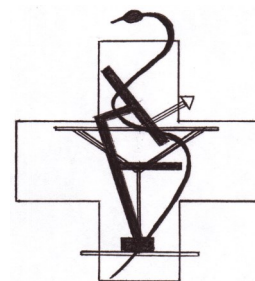


L'ÉCHO



Des Pharmacies et des Laboratoires d'Analyses Médicales

MARS 2015

N°181

Sommaire

EDITO

P. 1

LAM

P. 2-4

- ☐ LBM : Enjeux et perspectives
- ☐ LBM : Syndicalisation

OFFICINES

P. 5-6

- ☐ Rapport de branche

FNIC

- ☐ Appel pour le 9 AVRIL P. 7-8



Bulletin d'information bimestriel des Syndicats CGT du personnel des pharmacies d'officines et des laboratoires d'analyses médicales.

ISSN 07657021
Commission Paritaire : 114507701
Directeur de publication : Gilles HELLIER
Imprimé par nos soins : FNIC CGT
Bimestriel— 2,74 €
case 429 - 263, rue de Paris
93100 Montreuil
E-mail : fnic@cgt.fr
Site : <http://www.fnic.cgt.fr>

édito

● TOUS ENSEMBLE

LE 9 AVRIL!



La CGT vous propose d'agir collectivement en convergence avec l'ensemble des salariés des Laboratoires et des officines, pour la mise en œuvre d'alternatives, porteuses de progrès social. Il y en a assez des prétendues réformes qui ne conduisent qu'à de nouveaux sacrifices, de nouveaux reculs sociaux, à l'exemple de la proposition de loi Macron.

Depuis plus de quarante ans, on nous rabâche, de crise en crise, qu'il faut se serrer la ceinture, sans autre résultat que la dégradation de notre qualité de vie et de nos conditions de travail.

Les négociations qui s'ouvrent sur les retraites complémentaires AGIRC/ARRCO en sont un nouvel exemple. Ce sont les salarié-e-s et les retraité-e-s qui devraient assumer le manque de recettes de ces caisses, en cotisant plus longtemps tout en voyant leur pension de retraite diminuer.

Les problèmes, ce ne sont pas des salaires trop élevés, trop peu de temps passé au travail ou encore l'âge de départ en retraite. La CGT, pour sortir de la crise, se prononce pour une autre répartition des richesses afin d'investir dans des mesures sociales afin de répondre aux priorités sociales permettant la satisfaction de revendications, telles que :

- ☐ L'AUGMENTATION DES SALAIRES DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES COMME DANS LA FONCTION PUBLIQUE, LA HAUSSE DES MINIMA SOCIAUX, LA REVALORISATION DES PENSIONS POUR LES RETRAITÉS ;
- ☐ UNE RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL À 32H, AVEC LES EMBauchES CORRESPONDANTES ;

- ☐ DES CRÉATIONS D'EMPLOIS POUR COMBATTRE LE CHÔMAGE ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- ☐ LE DÉVELOPPEMENT DES PRESTATIONS SOCIALES (SANTÉ, RETRAITES, INDEMNISATION DU CHÔMAGE, ETC.).

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT appelle l'ensemble des salariés à l'action le 9 avril 2015, avec des grèves, et des manifestations. La journée du 9 avril doit constituer une étape forte de mobilisation des salariés.

ENSEMBLE, LE 9 AVRIL, AVEC LES SALAIRES DES LABORATOIRES ET OFFICINES, AGISSONS POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES, LES RETRAITES, ET LA PROTECTION SOCIALE, CONTRE L'AUSTERITE.

D'UNE SEULE
VOIX
LE 9 AVRIL
TOUS
À PARIS !

Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT



LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE :

→ ENJEUX ET PERSPECTIVES

Un fort processus de concentration est en cours historiquement bâti par les pharmaciens biologistes, depuis 2009.

À l'horizon 2016 :

- Les LBM passeront d'un chiffre d'affaires moyen de 1 M€ à 5 M€.
- Le processus de concentration du secteur devrait entraîner la disparition de plus de 2000 laboratoires à l'horizon 2016. 60 % d'entre eux appartiendront à des grands groupes nationaux ou internationaux, les autres représenteront d'importants laboratoires régionaux. A l'horizon 2020, la croissance du marché de la biologie médicale va demeurer positive. Le marché est soutenu par une demande forte et en croissance, liée structurellement au vieillissement de la population (les dépenses de biologie médicale concernent essentiellement les personnes âgées de plus de 50 ans) et aux évolutions épidémiologiques actuelles : augmentation de la prévalence du diabète, des facteurs de risques cardiovasculaires, etc.

La politique actuelle de maîtrise des dépenses publiques va entraîner :

- La favorisation des plateaux techniques efficients avec l'autorisation de laboratoires multisites et l'ouverture du capital des laboratoires.
- Le prix du test va continuer à baisser et certains tests vont disparaître de la nomenclature. Le hors nomenclature devrait, en revanche, être abandonné pour permettre le remboursement de tests complexes et utiles, mais dont le coût sera supporté par le patient et la collectivité.

Principales zones d'implantation des LBM leaders





Le nombre de laboratoires de Biologie Médicale sera divisé par 4 d'ici 2016 pour atteindre environ 800 sur le territoire.

RÉPARTITION

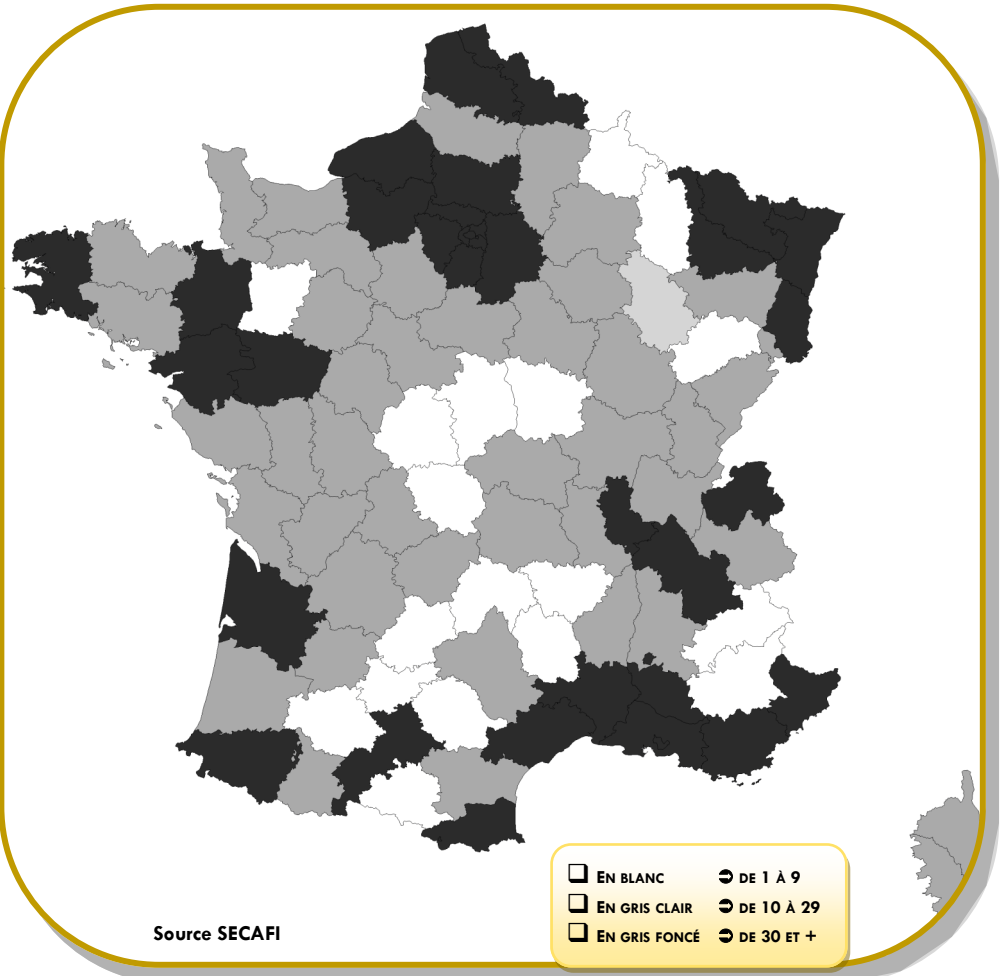
DES

LABORATOIRES

DE BIOLOGIE

MÉDICALE

PAR RÉGION



CELA CONFIRME QUE LE SEUL BUT DE CETTE RÉFORME EST LA DISPARITION DE QUELQUES 3000 LABORATOIRES RÉALISANT UN CHIFFRE D'AFFAIRES INFÉRIEUR À 500 000 € AU PROFIT DE GROSSES STRUCTURES OÙ LE PATIENT SERA ASSIMILÉ À UN SIMPLE CODE BARRE. Le personnel restant sera limité au strict minimum pour des raisons de rentabilité, et ne sera plus de ce fait disponible à l'écoute du patient. Il pourra changer de "site" d'un jour sur l'autre en fonction des besoins du groupe financier auquel il appartient, ou sera déclassé en coursiers à 1000 euros par mois, histoire de déshumaniser un peu plus ses conditions de travail :

- ☐ SUPPRESSIONS D'EMPLOIS,
 - ☐ AUGMENTATION DES CADENCES,
 - ☐ MÉDECINE À 2 VITESSES,
- impacteront les salariés et les patients.

Mêmes influences pour un même but, celui d'enrichir une poignée de nantis et fonds de pensions, quitte à ne pas respecter les garde-fous, et mettre en danger la santé du patient, et nuire à tout une profession.

- ☐ FACE AU REGROUPEMENT GÉNÉRAL DES LABORATOIRES EN ENTREPRISES À CAPITALS MULTIPLES.
- ☐ FACE AUX RÉORGANISATIONS À L'INTÉRIEUR DES SITES.
- ☐ FACE AU MÉPRIS DES DROITS LES PLUS ÉLÉMENTAIRES.
- ☐ FACE AUX PERTES DU PEU D'ACQUIS SOCIAUX QUE NOUS AVIONS,

Nous n'avons qu'une solution pour nous défendre, Nous, salariés des LAM : NOUS ORGANISER, NOUS SYNDIQUER !



LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

SE SYNDIQUER CGT POUR SE DÉFENDRE ! POUR GAGNER !

Les relations sociales dans les laboratoires de biologie médicale sont souvent conflictuelles ou inexistantes. Tout est prétexte pour imposer la flexibilité, la remise en cause des acquis, surtout dans ce contexte de fusions et rapprochements de laboratoires.

Pourtant, les résultats financiers continuent de progresser au seul bénéfice des actionnaires et des patrons. Cela doit changer et nous devons imposer d'autres relations sociales, basées sur la réponse à nos revendications.

Pour cela, il nous faut casser l'isolement dans lequel

se trouve la plupart des salariés. Au cœur du système de santé publique, les salariés des Laboratoires d'Analyses Médicales doivent imposer le respect et l'amélioration de leurs garanties collectives. Dans un grand nombre de laboratoires, le Code du travail, la convention collective ne sont pas appliqués que ce soit dans l'organisation du travail ou la reconnaissance des qualifications. Nos arguments, nos propositions et nos revendications en matière de salaire, emplois, protection sociale auraient plus de force s'ils étaient portés par un plus grand nombre de salariés des laboratoires.

POUR CELA, PLUSIEURS FORMES D'EXPRESSIONS SONT À VOTRE DISPOSITION

- ☐ **VOTER POUR LES CANDIDATS DE LA CGT** LORS DES ÉLECTIONS CE, DP, DUP.
- ☐ **RÉPONDRE FAVORABLEMENT AUX MILITANTS DE LA CGT** LORSQU'ILS VOUS INVITENT À DÉBATTRE AVEC EUX, À SIGNER DES PÉTITIONS.
- ☐ **VOUS ORGANISER AVEC LES SYNDIQUÉS DE LA CGT** DANS VOS LABORATOIRES.
- ☐ **CRÉER LA CGT** DANS VOS LABORATOIRES EN LIEN AVEC LES ORGANISATIONS CGT DE VOTRE LOCALITÉ, DE VOTRE DÉPARTEMENT

ÊTRE SYNDIQUÉ, C'EST APPORTER QUELQUE CHOSE À LA COLLECTIVITÉ. VOUS PRENDREZ LA PLACE QUE VOUS AUREZ ENVIE DE PRENDRE, AVEC LE DEGRÉ D'INVESTISSEMENT QUI SERA LE VÔTRE. TOUS LES SALARIÉS ONT LEUR PLACE DANS LE SYNDICAT. C'EST BIEN L'ACTION SYNDICALE DE TERRAIN QUI A FAIT ABOUTIR LES REVENDICATIONS DANS LE RESPECT DE LA CONCERTATION DES SALARIÉS, DE LA CONSULTATION DES ADHÉRENTS DE LA CGT. LA CGT PORTE UN SYNDICALISME DE LUTTE BASÉ SUR DES IDÉES HUMANISTES ET UN PROFOND RESPECT DE LA DÉMOCRATIE.

POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX QUI RÉPONDENT À VOS BESOINS LA CGT VOUS INVITE À PRENDRE VOTRE SITUATION EN MAIN EN LA REJOIGNANT. CONSTRUISONS ENSEMBLE LE SYNDICALISME DONT NOUS AVONS BESOIN !



BULLETIN D'ADHESION



Nom _____ Prénom _____

Adresse: _____

_____ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

Branche _____

• **SOUHAITE ADHÉRER À LA CGT**

Bulletin à remettre à un militant CGT ou à renvoyer à la Fédération Nationale des Industries Chimiques **CGT**
Case 429 - 93514 MONTREUIL CEDEX
☎ 01.55.82.68.88 Fax 01.55.82.69.15 Email fnic@cgt.fr



LA SITUATION DE L'EMPLOI DANS LES OFFICINES

AU NIVEAU NATIONAL, ON DÉNOMBRE 22 520 ENTREPRISES OFFICINALES (CONTRE 22 689 EN 2012) ET 22 900 EN 2008 OCCUPANT 124 872 SALARIÉS (CONTRE 124 562 EN 2012 ET 129 000 EN 2008).

CETTE BAISSSE DES ÉTABLISSEMENTS ENTRE 2008 ET 2011 SE TRADUIT DE DIFFÉRENTES FAÇONS (LES REGROUPEMENTS D'OFFICINES, LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES, LES ZONES RURALES) ET PAS DE REPRENEUR. LE CONSEIL NATIONAL DES PHARMACIENS A ENREGISTRÉ, AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2014 ➔ 21 195 ENTREPRISES OFFICINALES (- 0,1 % PAR RAPPORT À 2012).

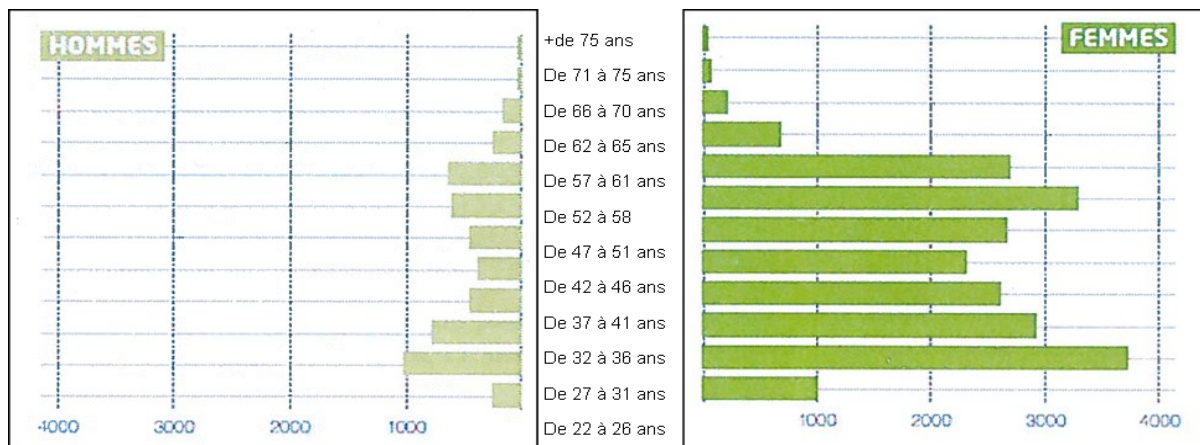
● LES PHARMACIENS ADJOINTS

Le nombre de pharmaciens exerçant en Officines de Pharmacie est de 26 433. Parmi ceux-ci 22 604 sont adjoints, à temps partiel ou complet.

Beaucoup trop sont encore à temps partiel, même avec la nouvelle loi sur les temps partiels et l'accord de branche, que la CGT n'a pas signé.

En métropole, nous comptons un adjoint par officine avec un taux de féminisation de 82 %. **POUR LA CGT, LES TAUX DE PHARMACIENS, HOMMES OU FEMMES, SONT NETTEMENT INSUFFISANTS POUR QUE LES PATIENTS SOIENT DIGNEMENT SERVIS.** Environ 1 pharmacien sur deux, exerçant en officine, est un adjoint (adjoints intérimaires compris). La moyenne d'âge de cette population est de 43 ans.

□ PYRAMIDE DES ÂGES



Source éléments démographiques CNOP - Panorama au 1er janvier 2014

□ 622 PHARMACIENS ADJOINTS ONT QUITTÉ LA SECTION D POUR DEVENIR TITULAIRES D'OFFICINES. POUR LA GRANDE MAJORITÉ D'ENTRE-EUX, CETTE ÉVOLUTION S'EST FAITE AU COURS DES DIX PREMIÈRES ANNÉES DE LEUR EXERCICE OFFICINAL, C'EST-À-DIRE, AVANT L'ÂGE DE 35 ANS.

□ 551 PHARMACIENS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE, INSCRITS EN SECTION D, EXERCENT EN FRANCE. LES PLUS NOMBREUX SONT LES RESSORTISSANTS D'AFRIQUE (27 % DE MAROCAINS) ET D'EUROPE (30 % DE BELGES).

□ LA RÉGLEMENTATION IMPOSE UN PHARMACIEN ADJOINT PAR TRANCHE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, HORS TAXE, ÉGALE À 1 300 K€. CELLE-CI N'A PAS ÉTÉ RÉVISÉE EN 2013.



L'OFFICINE ET SON ÉQUIPE OFFICINALE

SALARIÉS NON CADRES

Cette catégorie d'employés (de la femme de ménage au préparateur) est toujours fortement féminisée (90 %).

L'âge moyen des femmes est de 36 ans, contre 32 ans, pour les hommes.

Ces salariés sont mono-employeur pour 88 % d'entre eux.

Leur ancienneté moyenne au sein de l'officine s'établit à 5 ans, et à 11 ans dans la profession pharmaceutique officielle.

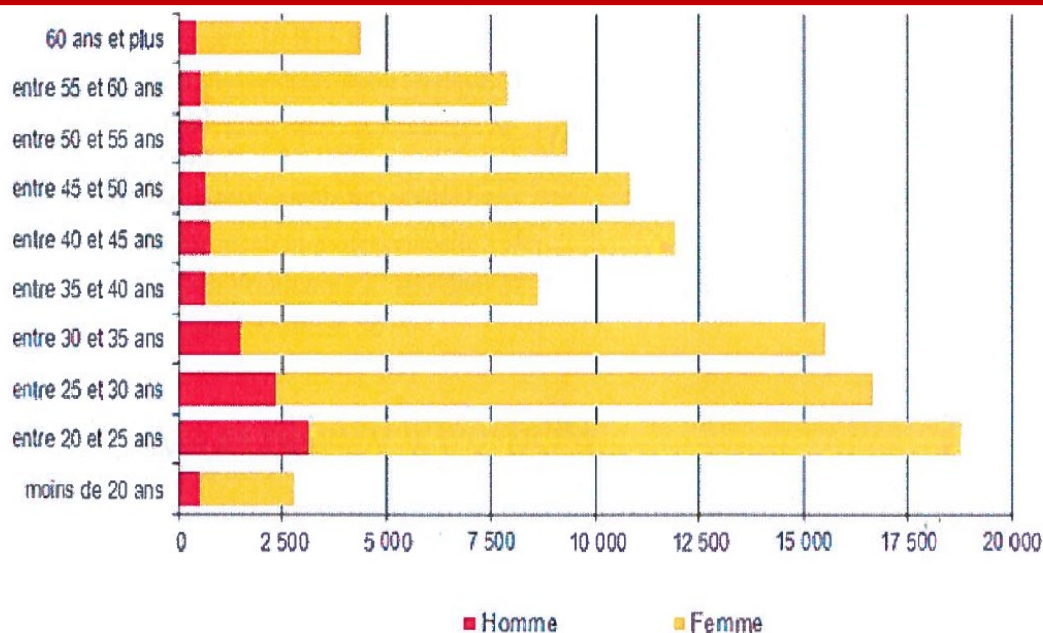
Près de 40 % des employés ayant travaillé toute l'année 2013 ont exercé leur activité à temps partiel. Le travail à temps partiel a concerné, en 2013, 39 % des femmes et 20 % des hommes.

**LE TEMPS PARTIEL EN OFFICINES EST À COMBATTRE
POUR ÉVITER LES MONO EMPLOYEURS ET LA PRÉCARITÉ**

SALARIÉS CADRES ET ASSIMILÉS CADRES

Population féminisée à plus de 80 %. L'âge moyen des femmes y est plus élevé (45 ans contre 41 ans pour les hommes).

Le travail à temps partiel concerne 40 % des salariés relevant de cette catégorie.



(Source : Klesia Prévoyance – Comité de gestion de la Pharmacie d'officine non cadres 2014)

**POUR LES SALAIRES,
LES RETRAITES,
LA SECURITE SOCIALE**

TOUS A PARIS LE 9 AVRIL

EN MANIFESTATION ET EN GRÈVE !

Travailler, vivre de son salaire, cela deviendrait bientôt un privilège au nom duquel tous les sacrifices, les reculs, seraient justifiés à écouter les patrons et le Gouvernement.

Stopper cette spirale permanente de régression sociale pour les uns, avec l'accroissement des richesses pour quelques autres, c'est l'urgence.

L'action de masse dans l'entreprise, pour les revendications, conjuguée avec l'action nationale, pour des lois de progrès social, c'est incontournable !

Si le vote permet d'exprimer une opinion, force est de constater qu'il ne suffit pas de faire prendre en compte nos revendications dans les cercles du pouvoir.

*La voix des salariés doit
s'exprimer par LA GREVE
et LES MANIFESTATIONS.
L'ACTION DE MASSE
DES SALAIRES, UNIS PAR
LEURS REVENDICATIONS,
AVEC LA CGT, C'EST
LA VOIE DU PROGRES SOCIAL.*

LE 9 AVRIL, c'est le moment d'unir nos forces pour exiger du Gouvernement et du patronat :



L'AUGMENTATION DES SALAIRES, DES RETRAITES,



LA CREATION D'EMPLOIS PAR UNE AUTRE POLITIQUE ECONOMIQUE, L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE A L'ENTREPRISE,



UNE PROTECTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU, AVEC LA RETRAITE A 60 ANS A TAUX PLEIN (55 ANS POUR LES TRAVAUX PENIBLES).

Satisfaire ces légitimes revendications n'est pas une question de moyens financiers mais de choix politiques, économiques.

Plus il y aura de pressions sur les salaires, les retraites, les droits, et moins il y aura de consommation, de production de biens de consommation, de travail et d'emplois. Seuls les patrons tirent du profit immédiat, sans considération des conséquences sur le long terme, ce sont des choix et décisions de classe contre les salariés.

Les études économiques montrent la fracture économique et sociale accentuée depuis la « crise de 2008 ». Une « crise » utilisée pour réduire les droits, compresser les salaires, les retraites, augmentant le chômage, l'exclusion sociale. Dans le même temps, les politiques publiques apportent aux employeurs des milliards d'euros d'aides, puisés dans nos impôts, des milliards d'euros donnés aux banquiers, à leurs rentiers, au détriment des moyens pour les services publics, la protection sociale, l'économie.

Le Gouvernement s'est mis au service du banquier, du rentier, contre les salariés, les retraités !

Le CICE (Crédit Impôt, Compétitivité, Emploi) permet aux employeurs de récupérer 6 % de la masse salariale, chaque année, et pourtant, TOTAL, SANOFI, ARKEMA, BASF, MICHELIN, HUTCHINSON, etc... bloquent les salaires : **ce sont 13 milliards d'euros que l'Etat donne aux employeurs et qui manqueront pour les services publics.**

230 milliards d'euros, chaque année, « d'aides aux entreprises, au nom de l'emploi », ... Pour quel résultat avec un chômage qui bouche l'horizon de l'avenir des jeunes ? **Quelle utilisation alors que ces 230 milliards représentent la possibilité de payer 7 516 340 emplois/an, à hauteur de 1700 €/mois (2550 €/mois, avec les cotisations) ?**

La trésorerie des 77 plus grandes entreprises est de 177 milliards d'euros de liquidités disponibles (*Un trésor de guerre qui ne sert pas à l'investissement, l'emploi, la recherche, le développement industriel*).

Le patronat français est aussi celui qui a les salaires les plus élevés d'Europe, mais également les salariés les plus productifs d'Europe → avec des salaires au rabais !

**LA LUTTE, C'EST SE DONNER
LES MOYENS DE GAGNER
SUR LES REVENDICATIONS !**

LA BATAILLE SUR LES SALAIRES, EN CE DÉBUT 2015, SE DÉVELOPPE CHEZ MICHELIN, HUTCHINSON, SANOFI, COOPER, ETC...

⇒ **LA LUTTE DES SANOFI SISTERON A FAIT PLIER LE GROUPE QUI PRÉCONISAIT ZÉRO EURO D'AUGMENTATION SUR LES SALAIRES ! APRÈS 5 SEMAINES DE LUTTE, LES SALARIÉS ONT GAGNÉ 80 EUROS NET/PAR MOIS SUR LES PRIMES DE POSTES, AVEC 3 EMBauchES EN CDI ET DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS.**

⇒ **LES COOPER À MELUN ONT GAGNÉ, PAR LEUR LUTTE, 45 EUROS D'AUGMENTATION GÉNÉRALE ET 554 EUROS DE PRIME.**

La satisfaction de leurs revendications n'est pas venue de réunions de salons, dans un cadre soporifique de dialogue surtout antisocial.

La satisfaction des revendications des salariés se gagne par
**L'ACTION COLLECTIVE
ET LA GRÈVE,**

en stoppant « la machine à profits » que représente le fruit de notre travail pour les employeurs.

Le 9 AVRIL, JOURNÉE DE GREVE ET DE MANIFESTATION NATIONALE A PARIS



POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES, DES RETRAITES.



POUR UNE AUTRE POLITIQUE ECONOMIQUE, CREATRICE D'EMPLOIS ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL.



POUR UNE PROTECTION SOCIALE ET DES SERVICES PUBLICS DE HAUT NIVEAU.



POUR LA RETRAITE A 60 ANS A TAUX PLEIN, 55 ANS POUR LES TRAVAUX PENIBLES, AVEC POUR UN DEPART → L'EMBAUCHE D'UN JEUNE.

Tous à PARIS Le 9 AVRIL.

STOPPONS LA MACHINE À PROFITS ET EXIGEONS LA SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS !